



## Mes enfants pour le paiement du voyage chez leur pere

Par **coco**, le **24/02/2009** à **15:36**

je suis divorcé depuis 5 ans mon ex mari vit dans le var moi je vis dans la Meurthe et Moselle je voulais savoir pour le voyage de mes filles quand elles vont dans le var voir leur père durant les vacances qui doit payer leur voyage moi et leur père ou seulement le père  
merci à vous

Par **Tisuisse**, le **25/02/2009** à **09:23**

Bonjour,

Un petit bonjour en en-tête sur votre 1er message fait toujours plaisir aux lecteurs que nous sommes.

Pour votre problème, je pense qu'il y a un jugement de divorce avec droit de visite et d'hébergement accordé au père. Que dit ce jugement quand aux frais de transports liés à ce droit ? Est-ce que quelque chose est prévu ou non ?